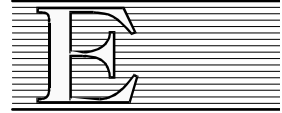




**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CWD/7/Inf.4
3 mai 2011

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Centre africain pour le genre et le développement social

Septième session du Comité « Femmes et développement »

17 - 20 mai 2011
Addis-Abeba (Éthiopie)

Note d'information sur le rôle du Bureau du Comité

Historique

Les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique se sont réunis en 2007 pour examiner, entre autres questions, le mécanisme intergouvernemental de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Cet examen a donné lieu à l'approbation, à la restructuration ou au rétablissement de comités antérieurs, dont le Comité « Femmes et développement ».

Mandat du Comité

Le Comité « Femmes et développement » est un forum d'experts et de décideurs qui se réunit tous les deux ans pour donner une orientation aux activités de la CEA en matière de promotion de la femme. Plateforme de mobilisation, il a été créé pour évaluer le suivi et la mise en œuvre par les gouvernements africains des résolutions et cadres politiques mondiaux et régionaux pour la promotion de la femme.

Composition du Comité

Le Bureau du Comité « Femmes et développement » était précédemment constitué de ministres, à la différence de tous les autres organes subsidiaires de la CEA, qui se composent d'experts confirmés. Pour assurer l'homogénéité du fonctionnement et de la composition des organes subsidiaires de la CEA, le Comité s'est réuni, pour la première fois, au niveau des experts en 2009 à Banjul (Gambie).

Rôle du Bureau du Comité

- Le Bureau du Comité « Femmes et développement » dirige et supervise l'exécution du programme de travail du Centre africain pour le genre et le développement social (CAGEDS) ;
- Le Bureau veille à ce que les questions relatives à la condition de la femme soient bien définies et présentées lors de la Conférence des ministres de la CEA et aient une dimension régionale et sous-régionale ;
- Le Bureau est tenu régulièrement informé des progrès accomplis dans l'exécution des principales décisions et recommandations issues des réunions du Comité, environ deux fois par an, soit en rendant visite au/à la Président(e) pour lui demander des orientations et un appui, soit en invitant ce dernier/cette dernière à des séances d'information à Addis-Abeba. Des séances d'information spéciales en présence du/de la Président(e) du Bureau peuvent également être organisées dans le cadre des conférences ou manifestations importantes à laquelle participent le/la Président(e) et le secrétariat.